



Formation initiale d'Acteur en Prévention des Risques liés à l'Activité Physique option Industrie Bâtiment Commerce

Réf PRAP IBC/S/FI



Objectif

- ⊕ Permettre aux salariés formés de repérer les risques, d'observer, analyser les situations de travail et d'être force de proposition

Cette formation s'intègre dans une démarche de prévention des risques liés à l'activité physique.

Les résultats de cette démarche participeront à la mise à jour du document d'évaluation des risques professionnels (document unique).

Compétences (C) à acquérir

- ⊕ C1 : Etre capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement
- ⊕ C2 : Etre capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- ⊕ C3 : Etre capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

<p>Méthodes pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ~ Utilisation du référentiel pédagogique INRS ~ Apport didactique ~ Travail de groupe et de sous-groupe ~ Etudes de cas filmés ~ Au poste de travail ou en inter session ~ Restitution collective 	<p>Matériel utilisé</p> <ul style="list-style-type: none"> ~ Film vidéo ~ Vidéo projecteur ~ Paper board ~ Ordinateur ~ Matériel demandé dans le document de référence PRAP
<p>Validation</p> <ul style="list-style-type: none"> ~ Certification INRS acteur PRAP option Industrie Bâtiment Commerce (IBC) 	<p>Public concerné</p> <ul style="list-style-type: none"> ~ Tous salariés du secteur Industrie Bâtiment Commerce et administratif ~ Nous prévenir si participant ayant des besoins spécifiques en termes d'accessibilité handicapés
<p>Nombre de participants</p> <ul style="list-style-type: none"> ~ 10 salariés maximum par session (document de référence PRAP INRS V9 01 2021) 	<p>Pré requis</p> <ul style="list-style-type: none"> ~ Formation du dirigeant ou d'une personne ayant une délégation de pouvoir, au management santé et sécurité ~ Engagement de l'entreprise dans une démarche prévention ~ Constitution d'un comité de pilotage et d'un groupe projet.
<p>Formateur</p> <ul style="list-style-type: none"> ~ Formateur PRAP Industrie Bâtiment Commerce certifié INRS, ~ Organisme habilité INRS pour dispenser la formation (recensé sur le site INRS, liste d'acteur PRAP, Nord-Picardie). 	<p>Durée</p> <ul style="list-style-type: none"> ~ Soit 14h de face à face pédagogique et ½ j mise en application d'une analyse au poste de travail ~ Soit 14h de face à face pédagogique <p>Prévoir aussi 1,5 jours pour le formateur pour la préparation de la formation et 0,5j pour la restitution au comité de pilotage, en amont et en aval de la formation.</p>

Préparation de la formation (ou réalisé par un animateur prévention)

Etat des lieux de l'entreprise, rédaction du pré-projet

Par le formateur 1 j (peut être plus selon la taille de l'entreprise)

Création d'un COMITE de PILOTAGE

Par l'entreprise, direction ou représentant, responsable ou animateur sécurité, CSE/CHSCT, médecin de Santé au Travail, ... décide des actions à mettre en place.

Création d'un groupe de travail, ou définir le groupe de travail existant incluant le PRAP

Par l'entreprise, représentant de la direction, 1 ou 2 salariés formés à la PRAP, méthodes ou bureau d'étude, maintenance ou service technique, ... travaille sur les synthèses des groupes formés, hiérarchise les actions à mettre en place, suit et communique sur la démarche, fait remonter les propositions d'actions au comité de pilotage.

Présentation de la formation et de son objectif au COMITE de PILOTAGE puis au groupe de travail

Par le formateur (0,5j)

Constitution du groupe de stagiaires, définition des objectifs et des critères d'évaluation

Par le formateur et le COMITE de PILOTAGE ou le groupe de travail

Programme

Formation des salariés en 2 jours	Formation des salariés en 2,5 jours
<p>J1 (1j)</p> <ul style="list-style-type: none">~ Le PRAP intégré à la démarche de prévention de l'entreprise~ Connaître les risques de son métier~ Comprendre l'intérêt de la prévention~ Caractériser l'activité de travail, l'Homme au travail~ Repérer une situation de travail à caractère dangereux et l'observer~ Connaître le fonctionnement de l'appareil locomoteur, son usure et ses limites <p>J2 (1j)</p> <ul style="list-style-type: none">~ Connaître le fonctionnement de l'appareil locomoteur, son usure et ses limites (suite)~ Analyse de situation de travail sollicitation et risques~ Analyse situation de travail : Causes des risques~ Recherche de pistes d'amélioration : les bases d'amélioration,~ PSPEE~ EPREUVE CERTIFICATIVE ANALYSE~ Remonter les informations sur les situations à risques repérées~ Bilan de la formation	<p>J1 (1j)</p> <ul style="list-style-type: none">~ Le PRAP intégré à la démarche de prévention de l'entreprise~ Comprendre l'intérêt de la prévention~ Connaître les risques de son métier~ Caractériser l'activité de travail, l'Homme au travail~ Repérer une situation de travail à caractère dangereux et l'observer~ Connaître le fonctionnement de l'appareil locomoteur, son usure et ses limites <p>J2 (1j)</p> <ul style="list-style-type: none">~ Connaître le fonctionnement de l'appareil locomoteur, son usure et ses limites (suite)~ Analyse de situation de travail sollicitation et risques~ Analyse situation de travail : Causes des risques~ Observation et analyse (sollicitations, risques, causes) sur les postes de travail <p>J3 (½ j)</p> <ul style="list-style-type: none">~ Recherche de pistes d'amélioration : les bases d'amélioration,~ EPREUVE CERTIFICATIVE ANALYSE~ Remonter les informations sur les situations à risques repérées~ Bilan de la formation

EPREUVES CERTIFICATIVES

>ANALYSE DC1/DC2/DC3

Le participant réalisera son épreuve à partir d'un scénario accompagné d'images ou d'une vidéo suffisamment représentative d'une situation de travail en lien avec son secteur d'activité professionnelle et permettant de répondre à l'ensemble des indicateurs.

- ✓ Il sera remis aux stagiaires avec la grille vierge (IBC ou 2S selon le cas) au format A3. Ceux-ci disposeront de 40 minutes et réaliseront le travail individuellement. Les candidats en difficulté à l'écrit pourront réaliser l'épreuve oralement. Dans cette hypothèse, le formateur écrira en travers de la grille « réalisée à l'oral ».
- ✓ Le formateur évaluera les diverses prestations des stagiaires en s'appuyant sur le corrigé type du scénario proposé qu'il aura rédigé au préalable. Les participants conserveront le scénario ainsi que le corrigé.

Après la formation

Restitution des résultats de la formation au groupe de travail

Par le formateur en présence des participants (0.5 à 1j selon le nombre de participants)

- ✓ Elaborer la synthèse des analyses de situations de travail des participants
- ✓ Formaliser des pistes d'amélioration

Evaluation des actions menées

Par les salariés, le comité de pilotage et le formateur (durée selon les actions menées)

- ✓ Suite aux analyses réalisées après la formation